

MIDIS DU CIEQ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



MARDI 15 JANVIER 2013 à 12h

Université Laval, Pavillon De Koninck, **local 3244**

LE TEMPS DE LA POLICE, EUROPE, 1750-1814

Une conférence

de **Catherine Denys**, Université de Lille 3, IRHIS UMR 8529
et **Vincent Milliot**, Université de Caen, CRHQ UMR 6583

Entrée libre. Bienvenue à toutes et à tous !

**LE CIEQ, UN LIEU DE FORMATION,
D'ÉCHANGES INTELLECTUELS
ET D'INTERDISCIPLINARITÉ**
www.cieq.ca

Officiers accablés de travail, esclaves des sommations incessantes liées à la préservation de la sûreté publique, ou bien, officiers adeptes d'un zèle modéré, absentéistes patentés, fainéants improductifs de profession : que fait la police ?

Poser la question du temps de travail, de son organisation, de ses rythmes dans le cas de la police (des polices) d'Ancien Régime et du premier dix-neuvième siècle fait directement écho aux problématiques les plus récemment développées sur ce chantier, qui renvoient à l'étude des pratiques, à la lente spécialisation des tâches policières et à l'essor de formes de professionnalisation. Si une synthèse générale reste difficile pour un univers marqué par une très grande diversité de situations entre les villes, entre les corps et les institutions dotées de pouvoirs de police, un certain nombre d'observations et d'interrogations sont néanmoins possibles, dans le cas présent à travers les situations parisiennes et bruxelloises, de part et d'autre de la Révolution française.

Conceptions doloristes du travail obligeant peut-être, on trouve un certain nombre de doléances au sujet de la surcharge de travail dont souffriraient les acteurs de la police. À l'inverse, d'autres observateurs insistent sur la médiocre assiduité et disponibilité de la police. Autre aspect de la lecture des moralistes : si la police est accablée de travail, c'est aussi parce que la grande ville devient ingérable et intrinsèquement perverse. Les deux discours contribuent sans doute à forger une image et à souligner une attente sociale : le « bon policier » se doit d'être disponible, à toute heure de la journée, et pour tous, ce qui peut supposer une évolution de la hiérarchie des tâches policières. Depuis les textes réglementaires et normatifs jusqu'aux archives de la pratique, peut-on reconstituer les formes d'organisation, les agendas et les rythmes du travail policier ? Quels enjeux se nouent autour du temps de travail de la police ?